

UVSQ

université PARIS-SA

LES FORMATIONS COURTES ET LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC)

En complément de notre offre de formations diplômantes, DU et DIU, le Département de DPC-FC propose également des actions de formations courtes.

l'UVSQ a été homologué Organisme de DPC (ODPC n° 1161) car il répond aux exigences prescrites par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC).

Nous proposons des Formations conçues et programmées par nos équipes pédagogiques :

» Notre offre de formations courtes et DPC

Vous trouverez les informations concernant la possibilité de prise en charge de votre formation par l'ANDPC : <https://www.agencedpc.fr/>

Plus d'informations sur l'obligation du DPC pour les professionnels de santé